

Structure ASH présentée :
ULIS école

Nom de l'établissement	ULIS = Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
Public concerné	<p style="text-align: center;"><u>Élèves en situation de handicap :</u></p> <p>Troubles des fonctions cognitives ou mentales Troubles spécifiques du langage et des apprentissages Troubles envahissants du développement Troubles des fonctions motrices Troubles de la fonction auditive Troubles de la fonction visuelle Troubles multiples associés</p>
Lieu	Dispositif dans une école primaire (1er degré) 12 élèves maximum
Age	6 à 12 ans
Modalités d'orientation	Notification MDPH
Fonctionnement	<p>Inscrit dans une classe de référence : participation aux matières déterminées en fonction de l'âge et des acquisitions (plus ou moins 1 an)</p> <p>Dispositif ULIS pour les apprentissages fondamentaux (français, math, relations sociales,...reprise d'inclusion)</p> <p>Possibilité d'accompagnement par l'AVS en cours si nécessaire</p>
Partenariats	<p>AVS - co</p> <p>Enseignants de l'ordinaire</p> <p>Enseignant référent : ESS</p> <p>psychologue scolaire</p> <p>Les différents thérapeutes ; orthophonistes, psychomotricien, orthoptiste, ergothérapeute, psychologue,...</p> <p>Les structures ; SESSAD, IME, CMPP,...</p> <p>Les services sociaux</p>
Perspectives : Et après ?	<p>Notification MDPH :</p> <p>Orientation ULIS collège</p> <p>SEGPA</p> <p>IME</p> <p>Scolarité partagée</p>
Contacts et liens	<p>Dispositif ressource à la DDEC</p> <p>site ASH DDEC 64 : http://www.ash64.net</p>